

Quand faut-il penser à l'ordinateur en cas de dysgraphie ?

Dr Alain POUHET ~ Médecine Physique et Réadaptation (Rééducation). CHU Poitiers.

En situation scolaire, l'écriture manuelle des enfants, peut s'évaluer en raisonnant selon 4 critères (*par rapport aux enfants du même âge*) :

- **la vitesse d'écriture**
- **la lisibilité**
- **les performances orthographiques**
- **le coût cognitif.**

L'évaluation des trois premiers est chose aisée, pour le dernier item, c'est plus délicat : on peut noter la crispation persistante de la main lors de l'acte scriptural, la non automatisation de certaines procédures (retours à la ligne, ponctuation, majuscules), les difficultés d'automatisation de certaines règles grammaticales ou de conjugaison simples bien connues de l'enfant, les défauts persistants de présentation, la fatigabilité anormale, **la dégradation de l'écriture au fur et à mesure de la tâche...**

Le fait que certains enfants soient capables d'améliorer leurs performances (ils finissent par écrire "bien", l'écriture devient enfin lisible, leur vitesse n'est plus catastrophique...) ne change rien au fond si ce graphisme reste coûteux sur le plan attentionnel, **s'il ne s'automatise pas vraiment.**

C'est tout le problème de la "**double tâche**" qui grève sévèrement, de façon complètement méconnue, la scolarité des enfants. **Le coût cognitif de l'écriture manuelle chez les enfants présentant une dysgraphie grave est constamment sous-estimé.**

L'enfant, en situation d'écriture manuelle non rentable, lorsqu'il prend des notes reste parasité, pollué, par la réalisation de son écrit au dépend de l'écoute et de la compréhension. Il ne peut comme ses camarades anticiper en triant les informations, faire des liens ou des inférences, débiter un raisonnement... et lors des contrôles, raisonner et écrire, organiser le fil de la narration...

L'énergie cognitive passée dans la calligraphie n'est donc pas disponible pour des tâches plus conceptuelles et contribue de façon certaine à la fatigabilité.

Ce sont ces enfants-là, ceux qui ont fait des "progrès" notables en graphisme, qui progressivement décrochent sur le plan scolaire, finissent par redoubler 1 ou 2 fois, ce qui les exclut de parcours véritablement diplômant et d'un avenir professionnel gratifiant.

Cette écriture qui finit par "être acceptée comme telle", masque la lenteur et la fatigabilité persistante. On nous dit bien qu'il leur faut plus de temps qu'aux autres, mais c'est cette petite différence qui va devenir un véritable handicap, différé, pour certains en classe de 4^{ème}.

En imposant l'écriture manuelle on impose de fait la double tâche et on aggrave donc la fatigue, la lenteur, on organise le déficit d'apprentissage.

On prend donc un très grand risque (pas du tout à court terme mais à long terme), en encourageant l'écriture manuelle.

Ces enfants gravement dysgraphiques (à cause d'une dyspraxie ou autre) ne réussiront des études supérieures que si l'on accepte assez tôt de renoncer à dessiner des lettres 6 heures par jour pour pouvoir se consacrer à l'acquisition des connaissances.

Idéalement il faudrait prévoir très tôt, à partir des caractéristiques "déviantes" des premières productions d'un enfant, que son écriture manuelle risque de rester scolairement non rentable, c'est-à-dire **un outil jamais totalement automatisé au service de la scolarité**. C'est par exemple le cas chez les enfants présentant une dyspraxie, mais la dysgraphie grave avec une écriture manuelle non scolairement rentable n'est pas l'apanage des seules dyspraxies.

C'est pourquoi un bilan exhaustif, mais surtout raisonné doit être proposé pour tout enfant intelligent en difficulté scolaire. Ce bilan visera à déterminer la cause de la dysgraphie et à mettre en évidence d'éventuelles autres difficultés scolaires liées à cette même cause (ex : association dysgraphie et dyscalculie spatiale en cas de dyspraxie visuospatiale).

Un dépistage précoce permettrait de mettre en place l'apprentissage anticipé de l'ordinateur avant que l'enfant ne soit confronté à une quantité d'écrit importante, pendant que le rythme scolaire lui en laisse la possibilité.

Cet apprentissage nécessite le recours à un professionnel formé à cet apprentissage, le plus souvent l'ergothérapeute.

